

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES
MRC LES BASQUES**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du Conseil de ville de Trois-Pistoles, tenue en la salle du conseil située au Centre culturel, le 18 décembre 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Maurice Vaney
Siège #2 - Claudia Lagacé
Siège #3 - Johanne Beaulieu
Siège #5 - Éric Belzile
Siège #6 - Steve Côté

Est/sont absents:
Siège #4 - Yannick Ouellet

Sont également présents monsieur Etienne Bergeron, directeur général, greffier adjoint et trésorier adjoint, Steve Rioux trésorier et madame Catherine Fiset, greffière et directrice générale adjointe.

1 - Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de monsieur Philippe Guilbert, maire, qui déclare que le quorum est atteint. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote.

Une citoyenne assiste à la séance.

14924

2 - Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT la proposition de l'ordre du jour suivant :

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Adoption de l'ordre du jour
- 3 - Constatation de l'avis de convocation
- 4 - Présentation du budget pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026
- 5 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2024
- 6 - Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026
- 7 - Période de questions
- 8 - Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Johanne Beaulieu, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

14925

3 - Constatation de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Belzile, et résolu unanimement par tous les conseillers présents que l'avis de convocation est conforme.

ADOPTÉE

4 - Présentation du budget pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026

Le budget pour l'année financière 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 sont présentés par monsieur Etienne Bergeron, directeur général.

14926

5 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2024

CONSIDÉRANT la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2024;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'adoption respecte les exigences des articles 474 et suivants de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires de la Ville de Trois-Pistoles pour l'année 2024 se chiffrent à 8 409 092 \$ tant pour la somme totale de revenus que pour la somme totale de dépenses;

CONSIDÉRANT QU'un document explicatif sur le budget 2024 sera publié dans une prochaine édition du journal municipal qui est diffusé sur le territoire de la Ville de Trois-Pistoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Lagacé, et résolu unanimement,

QUE le conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles adopte le budget équilibré (i.e. les prévisions budgétaires) pour l'exercice financier 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

14927

6 - Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026

CONSIDÉRANT la présentation et le dépôt du « Plan triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026 »;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'adoption respecte les exigences des articles 474 et suivants de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QU'un document explicatif sur le Plan triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026 sera publié dans une prochaine édition du journal municipal qui est diffusé sur le territoire de la ville de Trois-Pistoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Belzile, et résolu unanimement,

QUE le conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles adopte le Plan triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2024, 2025 et 2026 totalisant des dépenses de 6 537 757 \$ en 2024, 9 662 698 \$ en 2025 et 20 194 000 \$ en 2026 pour un total de 36 394 455 \$, le tout tel que déposé.

ADOPTÉE

7 - Période de questions

Aucune question de l'assistance.

14928

8 - Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Éric Belzile, et résolu unanimement, que la séance soit levée. Il est 19 h 50.

Philippe Guilbert, maire

Catherine Fiset, greffière